

Stand collectif régional
Département agroalimentaire - DO ICM AD'OCC

SHAL
INSPIRE FOOD BUSINESS

Paris - Villepinte

Du 15 au 19 octobre 2022

**Le rendez-vous
mondial du business
et de l'innovation alimentaire**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
15 février 2022

Cécile BOREL
Chargée de mission expert Département Agroalimentaire
Conquête des marchés
Tél. : 04 99 64 29 21
cecile.borel@agence-adocc.com

Chantal PASSAT
Responsable du Département Agroalimentaire
Conquête des marchés
Tel. : 04 99 64 29 20
chantal.passat@agence-adocc.com



LE SIAL 2022

LA VITRINE MONDIALE DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

Capitale mondiale de la planète Food, le SIAL réunit tous les deux ans l'ensemble des acteurs-producteurs et acheteurs pendant 5 jours.

Le Sial est une plateforme unique pour :

- Développer de nouveaux contacts, accroître votre chiffre d'affaires
- Lancer vos nouveaux produits et faire rayonner vos innovations
- Renforcer votre notoriété, tester le marché
- Développer votre export auprès de 70% de visiteurs étrangers issus de plus de 190 pays
- Rencontrer la communauté mondiale du secteur avec un accès privilégié aux acheteurs internationaux et français



SIAL

vous donne rendez-vous
DU 15 AU 19 OCTOBRE 2022

EXPOSANT



7 200
exposants



250 000 m²
d'exposition



120
pays



+ de 650
start-ups

91% déclarent que SIAL Bris est un événement important dans leur business

85% déclarent SIAL Paris comme étant un **facilitateur de rencontres**

VISITEURS



310 000
professionnels



35% France
38% Europe (Hors France)
27% Monde



55 %
sont des décideurs dans les achats



34 %
sont des PDG/DG



84 %
sont à la recherche de nouveaux produits

SIAL INNOVATION



+ de 2500
candidatures



943
participants



552 produits
sélectionnés

LES SERVICES + D'AD' OCC

Sans minimum de surface

Sans frais de dossiers facturés

EN AMONT

+ **Un atelier de préparation** au salon en amont de l'évènement : comment préparer et optimiser sa présence au salon ?

+ **Des actions de sensibilisation de notre réseau d'acheteurs** notamment via la plateforme BtoB en ligne FOOD HUB : www.suddefrancefoodhub.com

+ **Un accompagnement pendant la préparation** (négociation des emplacements, prestations techniques du salon) et la **présence de l'équipe d'AD' OCC pendant l'évènement.**

+ **Un soutien pour vérifier votre éligibilité** puis **monter vos dossiers** de financement régionaux.

PENDANT LE SALON

+ **Des actions de communication** : animations culinaires autour de vos produits sur l'espace collectif, relations presse...

+ **Des stands « clés en main »** personnalisés et aménagés mis à votre disposition, parce que votre temps est précieux !

+ **Un pavillon collectif régional** pour une visibilité optimale.

+ **Un concept de stand d'envergure et aéré**, représentatif de l'image de l'agroalimentaire régional : convivialité, partage, modernité, naturalité... autant de valeurs pour séduire les professionnels !

+ **Un espace collectif à votre disposition** pour accueillir vos clients dans une ambiance privilégiée favorisant votre business, service « finger food » en continu.

SUIVI APRÈS LE SALON

+ **Un débriefing** et bilan.

+ **Un accompagnement sur les actions** post salon.

Des actions marketing pour développer vos réseaux et votre business !

DISPOSITIFS D'AIDES À L'EXPORT DE LA RÉGION OCCITANIE

OBJECTIF :

Accompagnement au développement économique pour l'approche de nouveaux marchés et le développement de votre projets à l'export.

BÉNÉFICIAIRES :

PME (250 salariés maximum) ayant un établissement actif en Région avec une situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales, hors filière viti-vinicoles.

DÉPENSES ELIGIBLES :

Emploi de VIE, cadres commerciaux/export, Conseil et études, Participation à des évènements internationaux, Extension de la propriété intellectuelle dans un pays cible, Soutien à la prospection

Pour toute question sur ces dispositifs, contactez-nous : 06 23 06 82 73
laurence.gravey@agence-adocc.com
ou cecile.borel@agence-adocc.com

	PASS	CONTRAT
TAUX D'INTERVENTION		50%
ASSIETTE	Mini : 10 000€ HT Maxi : 40 000€ HT	Mini : 40 000€ HT Maxi : 200 000€ HT
PLAFOND SUBVENTION	20 000€	100 000€
VERSEMENT	Avance de 50% Solde en fin de programme	Avance jusqu'à 30% Acompte jusqu'à 70% max. Solde en fin de programme

FORMULES DE PARTICIPATION

DANS LES HALLS RÉGIONS DE FRANCE, BOISSONS
(sous réserve d'un minimum de 3 entreprises), **EPICERIE FINE**
(sous réserve d'un minimum de 3 entreprises)

FORMULE «STAND PRIVATIF» (9M²) :

- > 1 enseigne
- > 1 ensemble table + 3 chaises
- > 1 comptoir de présentation
- > 1 prise électrique
- > 1 étagère
- > Nettoyage
- > Eclairage
- > Accès à la réserve*
- > Accès au buffet et à l'espace collectif

Stand sans angle = **660€ HT/m²** (soit 6120€ HT pour 9m²)

Stand avec angle** = **680€ HT/m²** (soit 5940€ HT pour 9m²)

50%
de ce montant
peut être pris en
charge par le
pass/contrat export

* Important: les m² de réserve collective sont déduits de votre surface
** Quantité limitée - sous réserve de disponibilité - Angle attribué par ordre d'arrivée des inscriptions.

FORMULE «COMPTOIR» :

(en bordure d'allée, quantité limitée et uniquement valable dans le **HALL RÉGION DE FRANCE**)

- > 1 comptoir
- > 2 tabourets
- > 1 vitrine ou étagère
- > 1 enseigne
- > Accès au buffet et à l'espace collectif

2500€ HT
(Formule
réservée
aux primo
exposants)

50%
de ce montant
peut être pris en charge par
le pass/contrat export

FORMULE «VISITEUR» :

- > 1 ensemble table et chaise = **800€ HT la journée**
dans l'espace collectif

Pour toute participation, des frais obligatoires des organisateurs du SIAL sont à prévoir :

530€ HT (par entreprise)

Incluant un package marketing complet correspondant à :

- > 1 inscription catalogue officiel (version papier, site internet, application mobile)
- > 1 lien internet vers votre site internet
- > 1 inscription à l'opération Sial Innovation
- > 40 invitations clients
- > Vos communiqués dans l'E-casier de presse
- > 1 badge exposants pour 4m²

RETROPLANNING:

A partir du 24 janvier 2022 :

- > Inscription au concours SIAL Innovation

15 février 2022 au plus tard :

- > Date limite d'inscription

Mars 2022

- > Ouverture de votre espace exposant

Avril 2022 :

- > Enregistrement au catalogue officiel du salon et commande d'outils de promotion

Mai 2022 :

- > Présentation du concept de stand, actions de communication, demandes particulières

14 octobre 2022 :

- > Installation sur les stands

15-19 octobre 2022 :

- > déroulement du salon

